



Centre d'études interdisciplinaires
sur le développement de l'enfant
et la famille

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

UQO

UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
EN OUTAOUAIS

TRAVAIL DE PROXIMITÉ AUPRÈS DE FAMILLES ISOLÉES AYANT DE JEUNES ENFANTS

**Principaux constats issus des rapports de participation effectués entre
janvier 2024 et mars 2025**

Novembre 2025

RÉDACTION

Carl Lacharité, professeur émérite, Université du Québec à Trois-Rivières
Dominique Mailloux, professeure, Université du Québec à Trois-Rivières
Vicky Lafantaisie, professeure, Université du Québec en Outaouais
Aurélie Baker-Lacharité, coordonnatrice de projet, Centre interdisciplinaire sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF), Université du Québec à Trois-Rivières
Marianne Laprise-Falardeau, étudiante au doctorat au département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières
Hanny Rasmussen, professionnelle de recherche, CEIDEF, Université du Québec à Trois-Rivières

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET PILOTE

Aurélie Baker-Lacharité, coordonnatrice de projet, CEIDEF, Université du Québec à Trois-Rivières
Patrice Cantin, conseiller, ministère de la Famille
Célia Foizon, agente de développement — Vie démocratique, Concertation Montréal
Carl Lacharité, professeur émérite, Université du Québec à Trois-Rivières
Vicky Lafantaisie, professeure, Université du Québec en Outaouais
Dominique Mailloux, professeure, Université du Québec à Trois-Rivières
Véronique Martin, conseillère, ministère de la Famille
Laëtitia Nguyen, chargée de projet — Vie démocratique, Concertation Montréal
Hanny Rasmussen, professionnelle de recherche, CEIDEF, Université du Québec à Trois-Rivières

CITATION

Lacharité, C., Mailloux, D., Lafantaisie, V., Baker-Lacharité, A., Laprise-Falardeau, M., Rasmussen, H. (2025). *Travail de proximité auprès de familles isolées ayant de jeunes enfants : principaux constats issus des rapports de participation effectués entre janvier 2024 et mars 2025*. Éditions CEIDEF.

Table des matières

Introduction	1
Familles accompagnées par le projet pilote	1
Besoins des familles sur lesquels portent le travail de la PTP	2
Référencements des familles accompagnées vers des organismes de la communauté	3
Nature des activités qui caractérisent le travail de proximité	4
Conclusion	5

PRINCIPAUX CONSTATS ISSUS DES RAPPORTS DE PARTICIPATION EFFECTUÉS ENTRE JANVIER 2024 ET MARS 2025

Carl Lacharité, Dominique Mailloix, Vicky Lafantaisie, Aurélie Baker-Lacharité,

Marianne Laprise-Falardeau, Hanny Rasmussen

Université du Québec à Trois-Rivières

Introduction

- 48 des 50 organismes porteurs du projet pilote ont rempli une fiche nommée « Rapport de participation » leur demandant de dénombrer divers aspects du travail de proximité sur une période donnée.
- De janvier 2024 à mars 2025 (15 mois), trois périodes ont été ciblées :
 - De janvier 2024 à mars 2024 (3 mois)
 - D'avril 2024 à septembre 2024 (6 mois)
 - D'octobre 2024 à mars 2025 (6 mois)
- Cela permet d'exclure de la compilation de ces données la période couvrant la 1^{re} année du projet pilote en raison 1) de la grande variabilité observée entre les organismes porteurs dans le démarrage/rodage de la mise en œuvre et 2) du temps nécessaire pour développer la fiche à remplir en collaboration avec les personnes œuvrant dans ces organismes. La 1^{re} période de 3 mois correspond à une mise à l'essai de la fiche. Par la suite, les deux autres périodes de 6 mois permettent de tenir compte de la saisonnalité du travail de proximité (printemps-été et automne-hiver), un aspect considéré comme ayant une répercussion potentielle sur l'organisation du travail de proximité.
- Les résultats présentés dans ce document reposent sur l'intégration des données issues de ces trois périodes couvrant ce qui peut être appelé la « période de vitesse de croisière » du projet pilote. De plus, les données de la période de mars à septembre 2025 ne sont pas considérées pour deux raisons. La première réside dans le calendrier de production du rapport d'évaluation dont le dépôt d'une version préliminaire complète est prévu à la fin de septembre 2025. La seconde raison repose sur les répercussions qu'a eues sur les organismes l'annonce à la fin de mars 2025 de la décision du gouvernement de ne pas reconduire le projet pilote pour des considérations budgétaires.

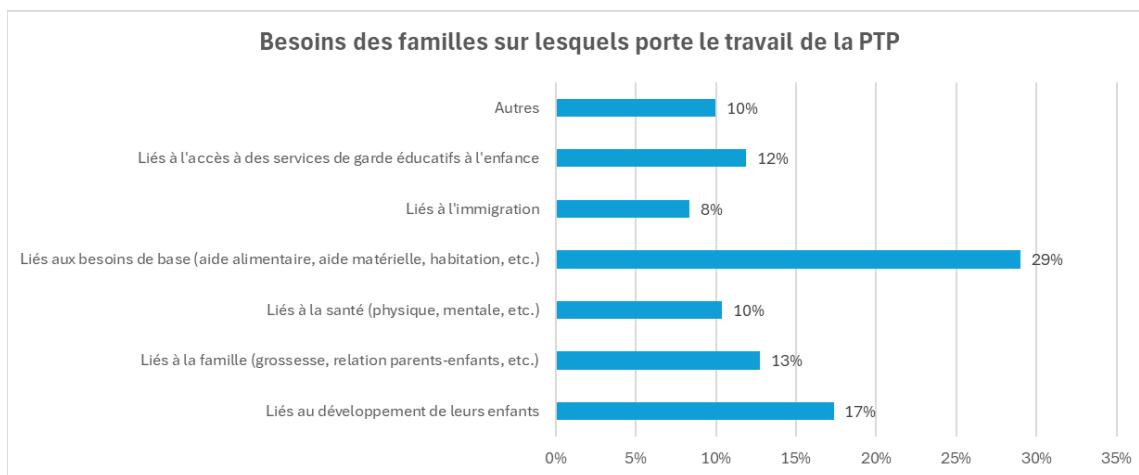
Familles accompagnées par le projet pilote

- Le projet pilote a pour but de joindre des familles isolées ayant de jeunes enfants (5 ans ou moins) et de favoriser leur référencement vers des ressources de la communauté locale en fonction de la lecture que la personne travailleuse de proximité (PTP) fait des besoins des parents et des enfants. Les PTP ne partent donc pas de listes de familles inscrites dans les organismes de la communauté locale. Elles repèrent les familles à partir d'une diversité de stratégies de démarchage sur le territoire qu'elles couvrent. Comme ces familles ne sont pas (ou peu) connues, c'est lors du début de l'accompagnement de celles-ci que les PTP peuvent confirmer qu'elles sont isolées et qu'elle contient un ou plusieurs jeunes enfants. Il faut noter que cet accompagnement n'est pas interrompu si une famille ne correspond pas tout à fait à ces deux critères. C'est pourquoi on constate une variabilité dans les familles accompagnées.

- Entre janvier 2024 et mars 2025, ce sont 5 305 familles qui ont été accompagnées par une PTP issue du projet pilote. C'est donc en moyenne 110 familles par organisme porteur sur cette période de 15 mois.
- Parmi ces familles, 3 242 sont considérées comme ayant un statut de familles isolées, à savoir qu'elles n'ont pas (ou peu) recours aux ressources de la communauté malgré la présence de besoins chez les parents ou les enfants qui motivent ce recours. Ce nombre correspond à 61 % de l'ensemble des familles accompagnées par les PTP sur cette période de 15 mois. C'est donc dire que l'accompagnement des PTP a touché 6 familles sur dix pouvant être considérées comme étant isolées.
- Parmi le nombre total de familles accompagnées, il est possible de constater que 2 708 d'entre elles sont considérées isolées et ayant au moins un jeune enfant. Cela correspond à 51 % de l'ensemble des familles accompagnées et à 84 % des familles isolées. C'est donc dire que l'accompagnement des PTP a touché près de neuf familles isolées sur dix qui incluent un jeune enfant.
- On dénombre 10 036 enfants parmi les familles accompagnées par les PTP dans le cadre du projet pilote au cours de cette période de 15 mois. Cela correspond à une médiane de 2 enfants par famille (la moitié de ces familles ayant 1 ou 2 enfants et l'autre moitié 3 enfants ou plus). La répartition des enfants en fonction de leur groupe d'âge montre que :
 - 7 % d'entre eux sont « à naître » ;
 - 52 % sont âgés de 5 ans ou moins ;
 - 29 % sont âgés de 6 à 11 ans ;
 - 12 % sont âgés de 12 ans ou plus.

Besoins des familles sur lesquels porte le travail de la PTP

- La PTP fait une analyse des besoins des familles isolées (des parents, des enfants) qui émergent au fur et à mesure qu'elles apprennent à connaître ces personnes. En général, une famille cumule plusieurs besoins (la médiane se situant à 3 catégories distinctes de besoins par famille). Ainsi, parmi l'ensemble des familles accompagnées sur une période de 15 mois, un ensemble de besoins peuvent être identifiés. La figure suivante présente la répartition de ces besoins selon diverses catégories.

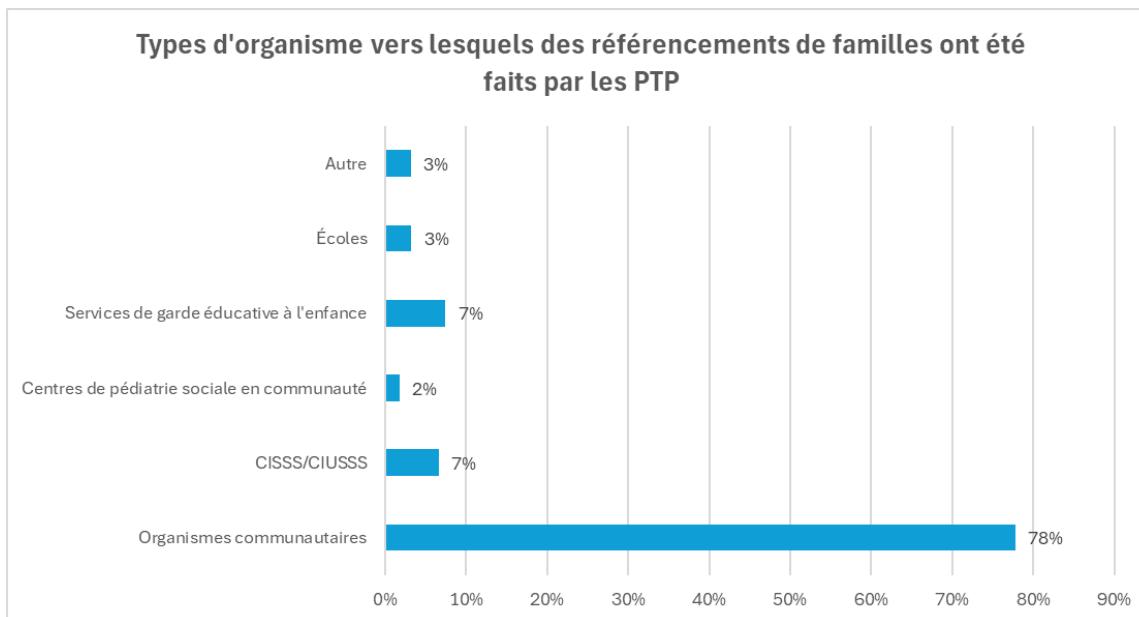


- Il est possible de constater que le travail des PTP auprès des familles porte principalement sur la réponse à des besoins de base des parents et des enfants. L'autre catégorie qui se démarque porte

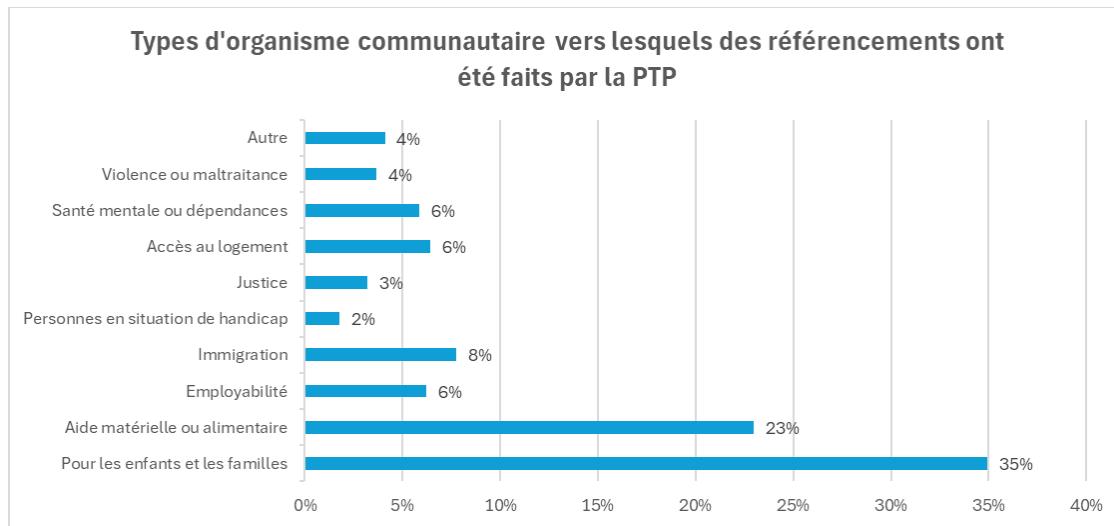
sur la réponse à des besoins reliés au développement des enfants. Ces deux catégories représentent près de la moitié (46 %) des besoins qui mobilisent les PTP dans leur travail auprès des familles.

Référencements des familles accompagnées vers des organismes de la communauté

- Entre janvier 2024 et mars 2025, il est possible de dénombrer 10 651 référencements de familles vers divers types d'organismes partenaires. Cela représente une médiane de 2 référencements par famille accompagnée (la moitié de celles-ci ayant eu 1 ou 2 référencements et l'autre moitié 3 référencements ou plus). La figure suivante présente la répartition des référencements selon le type d'organisme. Il est possible de constater qu'au cours de la période de 15 mois, près de huit référencements sur dix (78 %) ont été dirigés vers des organismes communautaires.

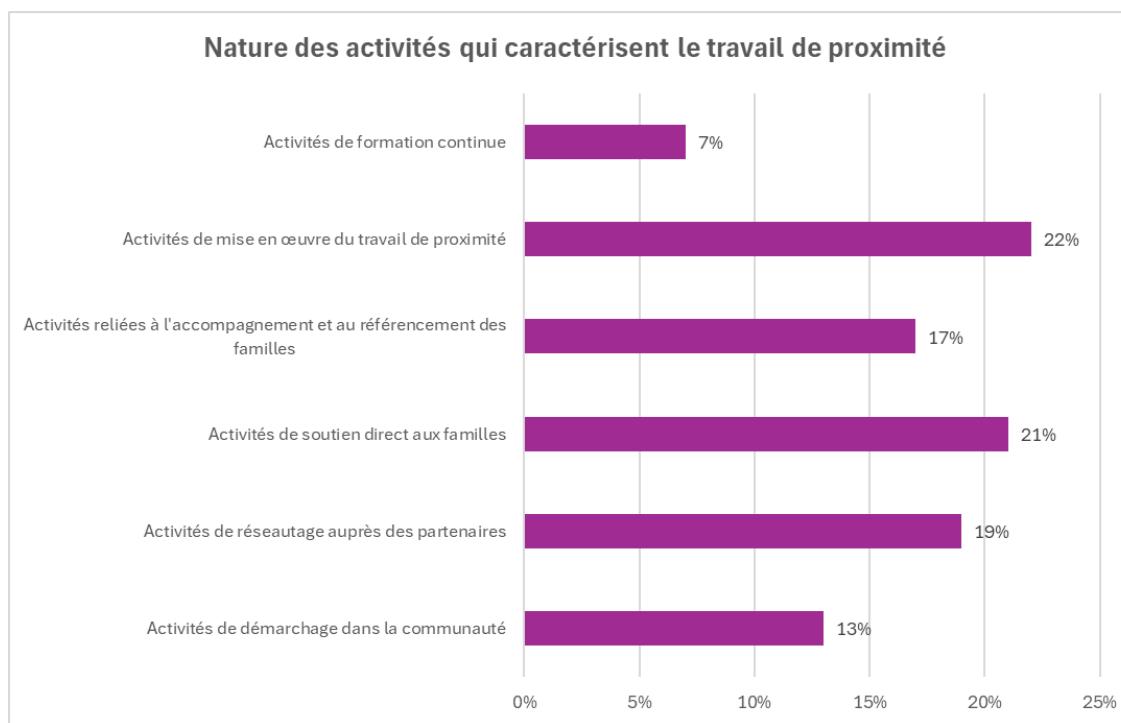


- Les organismes communautaires vers lesquels des référencements ont été effectués sont répartis à l'intérieur d'une diversité de mission. La figure suivante présente la répartition de ces référencements selon le type de mission des organismes communautaires. Il est possible de constater que le nombre total de référencements (8323) vers des organismes communautaires au cours de la période couverte, plus de la moitié (58 %) de ceux-ci ont concerné des organismes dont la mission est centrée sur les enfants et les familles (incluant les haltes-garderies communautaires) ou sur l'aide matérielle ou alimentaire.



Nature des activités qui caractérisent le travail de proximité

- Comment se répartit le temps de travail des PTP en fonction de la variété des activités qui caractérisent l'exercice de son rôle lors de la période couverte ? La figure suivante présente la répartition du temps de travail des PTP en fonction de diverses catégories d'activités. Il est possible de constater le temps de travail des PTP de manière équilibrée entre cinq types d'activités, les écarts étant peu significatifs (entre 13 % et 22 % du temps).



- La catégorie d'activités la plus importante demeure toutefois celle des activités permettant la mise en œuvre du travail de proximité auprès des familles et des partenaires. Il s'agit d'activités telles que la tenue de dossiers, les réunions d'équipe au sein de l'organisme porteur, les rencontres de

supervision/encadrement avec la personne gestionnaire et les multiples déplacements sur le territoire.

Conclusion

- Les données recueillies entre janvier 2024 et mars 2025 permettent de tirer plusieurs constats significatifs quant à l'efficacité et la spécificité de la stratégie de travail de proximité mise en œuvre dans le cadre du projet pilote.
 - *Capacité à joindre les familles isolées ayant de jeunes enfants* : Le projet a permis d'accompagner 5 305 familles, dont 3 242 sont considérées comme isolées. Parmi celles-ci, 2 708 incluent au moins un enfant de moins de 5 ans, ce qui représente 84 % des familles isolées. Ces chiffres démontrent que la stratégie de démarchage territorial des PTP est efficace pour repérer et joindre les familles cibles, même si elles ne sont pas (ou peu) connues du réseau des services dans les communautés locales.
 - *Réduction de l'isolement et arrimage aux services* : les PTP ont effectué 10 651 référencements vers des organismes partenaires, avec une médiane de 2 référencements par famille. Parmi ces référencements, 78 % ont été dirigés vers des organismes communautaires, dont 58 % vers ceux ayant une mission centrée sur les enfants, les familles ou l'aide reliée à des besoins de base. Cela témoigne d'un effort soutenu pour réduire l'isolement des familles et les arrimer à des ressources pertinentes représentées par la nature de leurs principaux besoins.
 - *Spécificité du travail de proximité* : Contrairement aux approches traditionnelles, les PTP ne partent pas de listes préétablies, mais mobilisent une diversité de stratégies de démarchage sur le terrain. Leur travail repose sur une analyse fine des besoins des familles, qui cumulent en moyenne 3 catégories de besoins. Les besoins de base et ceux liés au développement des enfants représentent 46 % des besoins identifiés, soulignant une approche holistique et adaptée.
 - *Diversité des pratiques et équilibres des activités* : le temps de travail des PTP est réparti de manière équilibrée entre cinq types d'activités, avec une légère prédominance pour celles liées à la mise en œuvre du travail de proximité (tenue de dossiers, déplacements, supervision, etc.). Cette diversité témoigne de la complexité et de la souplesse du rôle des PTP, qui s'adaptent aux réalités locales et aux besoins des familles.